



Compiègne, mercredi 5 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00095**Modifiant l'avis n° FR/2021/00582**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Défaut de signalisation ou balisage (bouée éco-radar manquante)**RIVIERE OISE CANALISEE - PONT DE COMPIEGNE SNCF****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 05/01/2022 à 14:00**

- o Oise canalisée
au pk 98,045 - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie sont informés que la bouée écho-radar à l'aval du pont SNCF est toujours manquante. Dans l'attente de son remplacement, vous êtes priés de bien vouloir naviguer avec prudence à l'approche de ce secteur.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER